



HAL
open science

The cabins (can) sleep four - l'expression du possible dans les énoncés capacitifs en anglais

Caroline Marty

► **To cite this version:**

Caroline Marty. The cabins (can) sleep four - l'expression du possible dans les énoncés capacitifs en anglais. *Le Possible et le Nécessaire: domaines conceptuels et expressions de la modalité.*, Oct 2019, Pau, France. hal-03798086

HAL Id: hal-03798086

<https://hal.science/hal-03798086>

Submitted on 5 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

***The cabins (can) sleep four* — l'expression du possible dans les énoncés capacitifs en anglais**

Introduction

- Dans le cadre de ma thèse, j'étudie le schéma suivant :

(1) The diner **sat fifty-two**, in ten booths and twelve counter stools.

(2) The nautical-style Wadmalaw Sofa Sleeper from C.R. Lane **sleeps two** comfortably and is covered in linen and cotton.

(3) The dome can **seat 71,500**, but has only 2,500 parking spaces.

(4) It [a built-in bunk-bed complex] **slept four** but, I realized, lived only one comfortably.

- Énoncé capacitif : sert à **attribuer une capacité quantifiée au référent du sujet**. Par exemple, en (1), l'énonciateur décrit le restaurant en disant que sa taille est telle que 52 personnes peuvent y prendre place. La manière dont ils peuvent être assis est précisée dans le contexte à droite.

- **Trois constituants obligatoires** dans le schéma :

- un **sujet** inanimé
- un **verbe**, dont les conditions d'emploi au sein du schéma sont strictes
- un **complément post-verbal de mesure** qui quantifie le volume du référent du sujet

- Ce schéma dit une modalité de type possible, et plus particulièrement la **permission** (= ce qui est rendu possible par l'absence ou la levée d'obstacles). En (3), le stade permet aux 71500 personnes de s'asseoir, rend le procès possible.

- On note que cette modalité n'est **pas exprimée par un marqueur dédié**. Certes, on note la présence de l'auxiliaire de modalité *can* en (3), mais dans les deux autres phrases, seule la **présence des constituants** que je viens de mentionner semble générer l'interprétation capacitive.

- Dans cette présentation, je vais m'intéresser particulièrement à la modalité du **possible**, en essayant de répondre à deux questions de recherche principales :

- quel est le **type de possible** à l'oeuvre dans le schéma ?
- **d'où l'interprétation permissive/capacitive émerge-t-elle ?**

- Pour répondre à ces questions, je suivrai le plan suivant :

- 1. Présentation du schéma et le base de données**
- 2. Catégorisation du type de possible à l'oeuvre**
- 3. Émergence de l'interprétation modale**
- 4. Conclusion**

1. Présentation du schéma et de la BDD

A. Présentation des différents constituants du schéma

- Voici un exemple très prototypique, au centre de la classe.

The main dining room seats 10 and a coffered ceiling provides a dramatic backdrop for two crystal chandeliers.

- **Trois constituants obligatoires** dans le schéma :
- Le sujet est **inanimé**, et a un rôle généralement **locatif**. Prototypiquement, *the tent, the room, the field, the table...*
- Plus particulièrement, envisagé comme **contenant**. Cette étiquette doit être envisagée dans un sens métaphorique (Lakoff & Johnson 1985) = des entités sur lesquelles nous appliquons les notions d'intérieur (apte à recevoir un volume x), d'extérieur et de frontière.
- Plus facile dans certains cas que dans d'autres : pour une pièce, on envisage bien ces notions. Des murs qui constituent une frontière. Ce qui est hors des murs = extérieur, ce qui est dans les murs = intérieur.
- Moins évident pour certains autres sujets capacitifs : A thigh might **serve one, maybe two**. Plus difficile d'envisager une cuisse de poulet comme un contenant... Ici, voir les limites physiques de la nourriture comme frontière (une portion « contient »).

→ contenant dans une acception large.

- Verbe : il est **divalent**. Fonctionne avec un **sujet** et un **complément de mesure**. Tous les verbes capacitifs ont au moins un emploi **intransitif**, prototypiquement (*sleep, sit...*). Parfois, ils ont également un emploi **transitif** (*eat, graze...*).
- Les verbes obéissent à deux contraintes sémantiques :
 - ils doivent dénoter un besoin naturel (Maslow 1943) : faim, soif, survie, repos.
 - ils doivent être définitoire du référent du sujet. Par exemple, un lit est fait pour dormir, une salle de réception pour y prendre place en position assise afin de diner... L'association entre sujet et verbe est strictement conditionnée par ce critère et empêche des occurrences comme *The tent serves 4* : le fait de manger n'est pas une propriété définitoire de la tente. Dormir, si.
- Enfin, complément post-verbal = un **animé humain ou animal, quantifié très précisément**. Les animés ne sont **pas définis**, ils constituent une simple **unité de mesure** pour quantifier le **volume**.
- Composante agentive du complément de mesure : ce sont les animés qui sont amenés à accomplir le procès dénoté par le verbe et permis par les propriétés du référent du sujet. objet a

un **rôle agentif** : il **accomplit le procès** dit par le verbe. Par exemple, en (5), ce sont les dix personnes qui s'assoient.

→ on observe donc un **alignement non-prototypique entre fonction syntaxique et rôle sémantique**. Agents présents non pas en position objet, mais dans le complément post-verbal.

B. Description statistique via une base de données

- J'ai présenté une occurrence prototypique. Passons maintenant à une description quantitative, statistique.
- Travail de constitution d'une **base de données** pour décrire ce schéma.
- Source : COCA.
- 790 occurrences, qui incluent les verbes suivants :

- seat : 458	- sit : 17	- drink : 1	- shelter : 1
- sleep : 229	- fly : 3	- live : 1	
- serve : 76	- squeeze : 3	- entertain : 1	
- Le verbe *seat* est le plus représenté (458 occurrences), suivi de *sleep* (229), et de *serve* (76). On dénombre également 17 *sit*, 3 *fly* et 3 *squeeze*. Du côté des occurrences uniques, j'ai relevé 1 *drink*, 1 *live*, 1 *entertain* et 1 *shelter*.
- J'ai retenu 24 paramètres pour constituer ma BDD. Je ne vais pas tous les détailler, ni tous les résultats, mais voici quelques points importants à retenir pour décrire le schéma en surface.
- Un **profil type** de la structure se dégage :
 - Le constituant de lieu est **au singulier** dans 80% des occurrences.
 - Le constituant de droite est un **quantifieur seul dans 2/3 des occurrences** (le reste : quantifieur + nom ou fourchette numérale).
 - La **voix** est toujours **active**.
 - **L'aspect** est toujours **simple**.
 - Le contexte est généralement au **présent** (86% des cas).
 - Enfin, le verbe est employé **sans modal dans 80% des cas** (le reste du temps, ce sont *can* et *will* qui sont le plus représentés).
- Cette dernière statistique m'intéresse particulièrement ici, puisque les auxiliaires modaux sont des marqueurs prototypiques de l'expression du possible. Or dans 80% des occurrences, il n'y a pas de modal. Cela signifie que l'interprétation capacitive émerge autrement que via un marqueur

dédié. Nous tâcherons de voir où l'interprétation capacitive est construite plus tard dans cette présentation.

- Pour le moment, nous allons nous intéresser au type de possible à l'oeuvre dans les EC.

2. Catégorisation du type de possible à l'oeuvre : un possible interne de compétence

A. Types de possibles

- Deux grands types de modalité : radicale et épistémique.
- Modalité épistémique : s'intéresse à la réalité du procès ≠ Modalité radicale : réalisation (Cotte 1998 : 158).
- Capacitif : du côté de la réalisation. Ne questionne pas la réalité d'une relation prédicative mais sa réalisation.

(6) This simple shelter (one-pole design) will comfortably **sleep two hunters**.

- Ici, ce n'est pas la validité de la RP « this simple shelter - sleep two hunters » qui est questionnée (elle est valide), mais la possibilité pour le procès de se réaliser qui est notée.

-> le capacitif relève donc d'une modalité de type radical.

- Exemple contrastif :

(7) But while her designer's eye revelled in it all she decided she was going to rattle around here in solitary splendour. **The villa must sleep ten at least**. Charles and Lucy certainly knew how to pick their friends, she thought drily.

- Deux modalités enchâssées ici :
 - une modalité épistémique avec *must*, qui code une probabilité très haute.
 - une modalité radicale, exprimée par le schéma lui-même.
- Au sein de la modalité de type possible radicale se trouvent ≠ sous-types.
- Une première dichotomie : dynamique et déontique (Larreya 1984 : 101) :
 - **dynamique** = propriétés du sujet
 - **déontique** = rapport interpersonnel (interdiction, permission...)
- Selon Huddleston 2002b : 184-185, il en existe quatre types d'usage :

(i) Ce qui est **acceptable, raisonnable** (*acceptable, reasonable*) : *You can always say you're sick*

(ii) Ce qui est possible du point de vue des **circonstances** (*circumstantially possible*), ou possible circonstanciel : *Water can still get in*.

(iii) Le possible **existentiel** (*existential*), aussi appelé **épistémique de connaissance** chez Cotte (1989) : *Tigers can bite*.

(iv) La **compétence** (*ability*) : *I can hear something rattling*.

- Nous allons nous concentrer ici sur deux des quatre types, qui concernent directement le capacitif : le possible circonstanciel et la compétence.
- Le possible circonstanciel dénote une situation dans laquelle **aucun obstacle extérieur ne s'oppose à la réalisation du procès** (Huddleston 2002 : 184). C'est donc un possible **extérieur**.
- **Possible circonstanciel** peut être envisagé comme **premier** dans l'ordre logique : sans circonstances extérieures favorables, le possible n'est pas réalisable, et ce peu importe la volonté ou la compétence du référent.
- En cela, la **volition** ou la **compétence** peuvent être perçus comme **subséquents**, étapes ultérieures par rapport à un possible matériel circonstanciel premier. Elles sont néanmoins nécessaires à l'actualisation du procès.
- Compétence : met en lumière les **propriétés internes** du référent du sujet. C'est donc un possible dynamique **interne**, par opposition au possible circonstanciel.
- Dans *I can hear something rattling*, ce sont les capacités internes du référent du sujet qui permettent l'actualisation du procès. C'est le fait qu'il soit doté d'oreilles, d'un système auditif fonctionnel, qui le permet.
- Deux possibles très \neq — l'un est interne au référent du S et l'autre dépend des circonstances extérieures du monde.
- Néanmoins, capacitif à la croisée des deux, comme nous allons le voir.

B. Le type de possible dans les EC

- Déterminer s'il s'agit d'un possible externe ou interne.
- Pour ce faire, comparaison avec une glose plus prototypique, respectant l'alignement canonique entre fonction syntaxique et rôle sémantique.

(7) 900 people can seat in the bleachers.

(8) The festival's bleachers seat 900 (capacitif)

- (7) et (8) décrivent bien la même situation, mais l'ordre des constituants varie avec la thématization du constituant de lieu dans l'EC. Cela semble avoir une influence sur le type de possible.

- En (7), le possible est bien circonstanciel.
- Ce n'est pas la capacité interne des référents du sujet qui est en jeu, tant elle est évidente et non problématique.
- Ici, l'énonciateur s'intéresse à l'absence d'obstacle au déroulement du procès — les conditions du monde extérieur (présence de gradins, taille...) sont présentées comme favorables à l'actualisation du procès. Il n'est donc pas ici question d'aptitude interne du référent du S.
- Se complique lorsqu'on étudie le capacitif.
- En effet, il est difficile d'évacuer toute composante de possible interne au référent du sujet *the festival's bleachers*, comme nous allons le voir.
- Avant cela, notons que la parenté entre possible circonstanciel et aptitude est notamment mise en lumière par Larreya (1984 : 312), avec l'exemple suivant : *She did everything she could*.
- Le possible exprimé dans cette phrase peut être perçu de deux façons : elle a fait tout ce qu'elle était capable de faire (compétence), mais également tout ce que les circonstances lui permettaient de faire (possible circonstanciel).
- Cette dualité est présente également lorsqu'il s'agit de catégoriser l'emploi capacitif.
- Soit on considère qu'il signifie simplement que les circonstances (taille du référent du sujet, possibilité physique pour l'animé humain d'y accomplir le procès...) sont réunies (possible premier)...
- ... soit on y perçoit également a également une valeur de possible interne, d'aptitude.
- De prime abord, peu intuitif car référent du S capacitif est inanimé. Pas une entité dotée de volonté ou de compétences quelconques.
- Cependant, le possible est bien **présenté comme émanant** du référent du S capacitif. En (9), ce sont les propriétés de taille, de configuration, de forme des gradins qui permettent à 900 personnes d'accomplir le procès *seat*, et non les compétences des personnes elle-mêmes, comme nous l'avons vu.
- Ceci correspond à la définition d'une **affordance**, concept théorisé par Gibson (1979 : 127).
- Ce que l'environnement donne à un animé — ce qu'il offre, ce qu'il fournit comme propriété. Les affordances prennent en compte à la fois **l'environnement**, mais aussi **l'animé** concerné.
- Dans le cas du capacitif, l'environnement est créé par l'homme — c'est un artefact et non une réalité naturelle.
- En (8), les gradins **offrent** aux AH la possibilité de s'asseoir, du fait de leurs propriétés physiques.
- **Possible présenté comme émanant directement du référent du S, via la prédiction d'une propriété de volume.**

- Pourquoi une telle conception de la permission ? Car permet à l'énonciateur de **marquer le référent du S comme central** dans la situation. ≠ phrase (7), dans laquelle les gradins occupent une position annexe, avec un statut de simple circonstance.
 - Lié au **contexte** : la presse magazine spécialisée, les brochures publicitaires et les manuels d'utilisation, notamment.
 - Ces trois genres **mettent le contenant au cœur de leur discours**. Les articles de presse évoquent le produit et proposent souvent un avis, les brochures ont pour objectif de le vendre et les manuels en expliquent le fonctionnement.
 - Le contenant est donc loin d'être une simple circonstance : il est ce qui **motive le discours**. Il est donc plus efficace, d'un point de vue pragmatique, non seulement de le présenter comme un **participant essentiel**, mais également de conceptualiser la possibilité d'actualisation du procès comme émanant de lui.
 - La thématization est alors doublée d'une **nouvelle conceptualisation du possible**. D'externe à interne au référent du S.
 - En cela, on peut parler **d'hypallage** (Gaudin-Bordes & Salvan 2008 : 15) : schéma fondé sur le déplacement ou la rupture, un décalage entre l'ordre syntaxique et l'ordre sémantique.
 - Ici, l'origine du possible est **transférée** du monde extérieur (possible externe) au **contenant** (possible interne).
 - En somme : possible circonstanciel car aucun obstacle extérieur ne s'oppose à la réalisation du procès.
 - Mais le schéma a bien pour but de prédiquer un faisceau de propriétés internes d'un contenant. En cela, possible semble émerger du S lui-même.
 - L'aptitude interne (ou capacité) génère l'absence d'obstacle extérieur.
 - Il y a donc un transfert de la source du possible entre glose intransitive avec alignement canonique et EC.
 - L'expression de ce possible de type permission est d'ailleurs la raison d'être des EC, qui se spécialisent dans la prédication d'une capacité quantifiée.
 - Le possible est pris pour lui même, sans s'intéresser à l'éventuelle actualisation du procès. « parfois il [le possible matériel] est pris en lui-même et il n'a que sa valeur » Cotte (1998 : 46).
- > L'étape ultérieure d'une potentielle actualisation n'est pas envisagée. Seul le possible compte.

Maintenant que nous avons précisé le type de possible présent dans les EC, intéressons nous au lieu de son émergence dans la structure.

3. Emergence de l'interprétation modale

- À l'étude du schéma, on s'interroge assez vite sur l'expression de la capacité, qui n'est pas codée par un marqueur spécifique (par exemple le modal *can*).
- On remarque par ailleurs que ce modal est présent dans la glose plus prototypique proposée plus tôt, 900 people **can** sit in the bleachers. Il y a donc une parenté indéniable entre ce modal et le capacitif. Néanmoins, l'auxiliaire ne semble pas nécessaire pour autant.
- Alors comment ça fonctionne ?

A. Le sens du verbe capacitif

- Hypothèse initiale : celle d'un **sémantisme augmenté du verbe**.
- (9) And this was a small plane, it was — it sat eight or nine.
- Ici, on peut envisager que le verbe conserve son sens positionnel initial...
 - ... tout en adoptant également un sens capacitif, indiquant une possibilité offerte par le lieu, en plus de la simple référence à la position assise -> l'avion **permet** à huit ou neuf personnes d'être **assises**.
 - Verbe alors perçu comme **multistrate**, avec des **niveaux de sens imbriqués, condensés** dans un seul verbe. Interprétation **augmentée**, dont le résultat est un **sémantisme à deux volets** — le sens prototypique, qui n'est pas perdu, auquel vient s'ajouter par la suite le sens capacitif.
 - Cependant, une telle intuition pêche par plusieurs aspects :
 - elle attribue au verbe un **sémantisme très fort**, alors même qu'il semble relever du **simple lien syntaxique** à plusieurs égards.
 - elle ne donne **aucun rôle aux deux entités nominales** de contenant et de contenu
 - Reprenons l'exemple (9). L'énoncé a pour but de **prédiquer une propriété du sujet**, l'avion.
 - Par prédication, nous entendons l'opération de rapporter un contenu à un élément qui constitue un support stable, prêt à recevoir un contenu nouveau (Danon-Boileau & Morgenstern 2008 : 57).
 - Ici, l'élément stable est l'avion — on note d'ailleurs qu'il est introduit dans le contexte à gauche et repris de manière synthétique par le pronom *it*. L'apport nouveau est sa taille, telle que huit ou neuf personnes peuvent s'y asseoir.
 - La prédication d'une propriété passe prototypiquement par un verbe d'état, et plus généralement *be*, suivi d'un attribut du sujet.
 - Pousse certains auteurs à utiliser l'appellation sémantique de **complément de propriété** (Piron 2017).

- Le complément de mesure du capacitif peut être perçu de cette manière -> le support avion reçoit la propriété de type capacité.
- Or *be* présent dans une opération de prédication de propriété joue un rôle de **copule**.
- **Copule** : lien syntaxique entre un sujet et son attribut (*predicative complement*) Huddleston (2002b : 208).
- Au sens d'Huddleston, le verbe capacitif n'est donc pas strictement une copule (car pas suivi d'un attribut mais d'un complément de mesure, et n'obéit pas à certaines restrictions sémantico-syntaxiques prototypiquement associées aux copules).
- Cependant, ce complément de mesure dénote bien une propriété (= un attribut) du sujet (son volume quantifié). Il y a donc une proximité sémantique entre la relation sujet/attribut via une copule et sujet/complément de mesure via le verbe capacitif dans les EC.
- Visible dans les exemples suivants :

(10) Room in the tent is limited. **It was meant to sleep four** and it is crowded with six of us.

(11) On the plus side, **the tent is roomy enough** for two people, two dogs, and gear.

- En (10), EC avec verbe et complément de mesure.
- En (11), schéma de complémentation prototypique avec copule et attribut du sujet.
- Relation qui se nouent entre *it* et *four* d'une part et *the tent* et *roomy* d'autre part, via les verbes *sleep* et *be*, sont parentes : dans les deux cas, une propriété de taille est attribuée à la tente.
- Dès lors, s'il y a une différence syntaxique, la relation sémantique entre le sujet et le complément de mesure est similaire à celle qui se noue entre sujet et attribut : la prédication d'une propriété. Le verbe des EC n'est donc pas strictement un verbe copule, mais en est proche d'un point de vue sémantique (s'apparente à un « = »).
- Maintenant que nous avons mis en lumière cette relation, il nous faut noter que le verbe copule (ou apparenté) joue un simple rôle de lien syntaxique entre deux éléments.
- Huddleston (2002c : 218) ne définit une copule que comme un lien syntaxique. Plus précisément, il indique que *be* a un sémantisme très faible et n'est présent que pour instancier la place syntaxique réservée au verbe dans la phrase et porter la conjugaison.
- Fauconnier (2010 : 372), dans une perspective cognitiviste, assigne un rôle plus fort à *be* : la **mise en relation** entre deux domaines (*domain mapping*).

-> charge sémantique faible.

- Dès lors, si l'on postule que le verbe capacitif est proche de la copule, comme nous l'avons vu, il peut alors sembler y avoir une **contradiction** entre le potentiel **sémantisme augmenté** du verbe capacitif mentionné tout à l'heure (position + capacité) et cette **charge sémantique**

faible, qui s'apparenterait à un **effacement, un appauvrissement sémantique** du verbe capacitif par rapport à son emploi initial.

- En effet, en (10), il ne demeure du sens initial de sleep que la **position**, seul élément de sens pertinent du verbe du point de vue du volume (être allongé prend une certaine place). Tous les autres sous-procès associés (fermer les yeux, s'endormir) disparaissent. Le verbe code alors moins d'éléments que dans son sens de base.
- Cependant, **ce mouvement a priori contradictoire** entre augmentation du sens du verbe et effacement sémantique lié à son simple statut de lien syntaxique demeure **explicable**. Cependant, cette perte de sens n'est pas incompatible avec notre hypothèse initiale.
- Le verbe dans son sens capacitif **perd bien une certaine charge sémantique par rapport à son sens initial**, mais il **se complexifie** tout de même pour participer à l'expression de la **capacité** en plus de la **position**.
- Il y a donc deux mouvements complémentaires : **d'une part, le verbe condense plusieurs procès, et d'autre part, il connaît un effacement sémantique et vient simplement acter le lien de prédication** qui se noue entre le sujet et le complément de mesure.

B. Relation congruente entre les entités nominales

- En montrant que le verbe joue un simple rôle de lien, on questionne indirectement le rôle des constituants nominaux -> comment se joue la relation capacitive à leur niveau, si le verbe n'est que l'instanciation du lien ?
- Nous postulons que le sens possible/capacitif émerge en fait non pas du verbe seul mais de ce lien entre le sujet et le complément de mesure.
- Lié à la **congruence** du lien entre contenant (sujet) et contenu (complément de mesure).
- **Caractère automatique de la relation entre contenant et contenu** : cognitivement, on attend d'un contenant qu'il recueille quelque chose dans une certaine quantité. C'est ce pour quoi il est fait.
- Par ailleurs, congruence présente également dans la relation sujet-verbe. On a vu que le verbe doit dénoter un procès définitoire pour le référent du sujet -> rapport d'automaticité et d'évidence présent aussi dans cette relation.
- La possibilité de dire la capacité sans avoir recours à un marqueur spécifique ne viendrait donc pas du verbe — simplement présent pour acter le lien entre ces deux entités — mais de la **relation prototypique, cognitivement intégrée**, entre un **contenant** (sujet) **offrant une possibilité spécifique** et un **contenu** (complément post-verbal).
- Cette **possibilité offerte** par le **référent du sujet** rencontre la **volonté** des **animés humains** d'accomplir le procès. Le procès n'est ici mentionné que parce qu'il est **susceptible d'être**

désiré par les animés humains du complément post-verbal (cf besoin naturel, qui a besoin d'être satisfait, dont l'actualisation est souhaitable).

- Il y a une compatibilité simple et sans obstacle entre le sujet et le prédicat, ce qui correspond à la définition du possible donnée par Cotte (1998 : 158). « Le possible est la simple compatibilité du sujet et du procès représenté par le prédicat ».
- Capacitif comme incarnation même du possible, ne nécessitant donc pas de marqueur spécifique pour le coder. Présent à l'échelle de la structure, dans la relation entre les entités nominales.

C. Harmonie modale

- Quid des énoncés contenant *can* ? Fonctionnent-ils différemment ?
- Nous ne percevons pas de différence de sens majeure dans les EC avec *can* :

(12) This bed **can** sleep two very full-size adults with ease.

(13) This bed sleeps two very full-size adults with ease.

- (12) ne semble pas coder un possible différent de (13), ni un degré de modalité plus fort.
- Il est difficile de percevoir une nuance de sens.
- Huddleston (2002b : 179) note le degré de modalité dit par les modaux dans certains contextes. Ils ne font alors que répéter la modalité exprimée à l'échelle de la phrase entière.
- Ce phénomène se nomme l'harmonie modale — l'auxiliaire, qui dit une modalité, a tendance à être associé à d'autres marqueurs exprimant le même type de modalité.
- Typiquement, ces autres marqueurs sont des adverbes, comme dans la phrase *The meeting must surely be over*.
- Dans les EC, l'harmonie se joue entre la structure entière (et le lien sujet-complément de mesure) et l'auxiliaire de modalité *can*, qui vient redoubler la modalité et la répéter, sans changer le sens par rapport à un énoncé sans modal.
- Le possible demeure donc bien exprimé par la structure entière, à laquelle *can* fait simplement écho.
- L'émergence du sens possible à l'échelle de la structure entière sans marqueur dédié pousse à interroger le statut de construction du schéma (Goldberg 1995). En effet, la non compositionnalité du sens est une caractéristique majeure des constructions.
- Nous ne retenons pas cette catégorisation du fait de la productivité limitée de la structure, notamment au vu du nombre de verbes qu'elle accepte. Seuls quatre peuvent être considérés comme parfaitement emmagasinés par les locuteurs : *sleep, sit, seat* et *serve*.

- À l'instar de Kay (2002), nous pensons que cette absence de productivité totale ne permet pas d'assigner le statut de construction à part entière à la structure, malgré son sens peu compositionnel.

Conclusion

- Nous avons tâché de caractériser la modalité du possible présente dans les énoncés capacitifs en anglais.
- Nous avons étiqueté de possible comme une modalité radicale dynamique, visant à attribuer une propriété au référent du sujet, le contenant.
- Au sein de ce grand type de possible, la pertinence d'une classification du possible comme interne est apparue.
- En effet, dans les EC, le possible est présenté comme émanant directement du référent du S et de ses propriétés.
- Ce possible émerge à l'échelle de la structure entière, et non grâce à un marqueur spécifique.
- Plus particulièrement, c'est la relation congruente entre un contenant (sujet) et un contenu (complément de mesure) qui permet l'émergence de l'interprétation capacitive. Le verbe vient simplement coder le lien et l'opération de prédication.
- Il pourrait être intéressant de voir si de telles considérations sur l'émergence du possible pourraient être appliquées également à des structures proches du capacitif : les énoncés moyens.
- *This shirt washes easily* peut également être glosé en *You/One can wash this shirt easily*. L'émergence de *can* dans cette diathèse plus prototypique laisse en effet à penser qu'un type de possible similaire à celui des EC pourrait être présent dans ces énoncés également.